



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le vendredi 29 mai 2009 — N° 37

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 43.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant une chanson pour Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

---

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant les Grands Prix du tourisme aux Îles-de-la-Madeleine.

---

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant la 10<sup>e</sup> édition du Carrefour international de théâtre de Québec.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant Castello, lauréat des Pléiades 2009.

---

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration concernant le 175<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

**29 mai 2009**

---

M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration concernant la lutte contre la violence à l'école.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

Une pétition concernant les victimes de violence à l'école.

(Dépôt n° 398-20090529)

---

Mme St-Amand (Trois-Rivières) fait une déclaration concernant l'hôpital de Trois-Rivières.

---

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant le lancement de la nouvelle saison du diffuseur de spectacles En Scène.

---

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant le tour cycliste des policiers de Laval pour la Fondation Marie-Soleil-Tougas.

---

À 9 h 55, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 10 heures.

---

**29 mai 2009**

---

La séance reprend à 10 h 06.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 52 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 52.

### **Dépôts de documents**

Mme Weil, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des chiropraticiens, pour l'exercice financier terminé le :

- 31 mars 2000; (Dépôt n° 399-20090529)
- 31 mars 2001; (Dépôt n° 400-20090529)
- 31 mars 2002; (Dépôt n° 401-20090529)
- 31 mars 2003; (Dépôt n° 402-20090529)
- 31 mars 2004; (Dépôt n° 403-20090529)
- 31 mars 2005; (Dépôt n° 404-20090529)
- 31 mars 2006; (Dépôt n° 405-20090529)

**29 mai 2009**

---

— 31 mars 2007; (Dépôt n° 406-20090529)

— 31 mars 2008; (Dépôt n° 407-20090529)

Le rapport annuel du Barreau du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 408-20090529)

---

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 409-20090529)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 28 mai 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant les lois constitutives de Capital régional et coopératif Desjardins, de Fondation et du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.). Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 410-20090529)

---

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 28 mai 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 411-20090529)

29 mai 2009

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie du témoignage rendu, en date du 9 mars 2009, par M. Jean Charest, premier ministre, dans le cadre de la Commission d'enquête concernant les allégations au sujet des transactions financières et commerciales entre Karlheinz Schreiber et le très honorable Bryan Mulroney.

(Dépôt n° 412-20090529)

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Trottier (Roberval), M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la situation critique que vivent les travailleurs québécois de l'industrie forestière, leurs familles et leurs communautés et exhorte le gouvernement fédéral à fournir une aide significative et pressante aux travailleurs de même qu'à l'industrie, secteur névralgique de l'économie québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Deltell (Chauveau), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Blanchet (Drummond), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale transmette ses plus sincères condoléances à la famille de monsieur Marcel Béliveau;

**29 mai 2009**

---

QU'elle souligne sa carrière de chroniqueur au Montréal-Matin, d'humoriste et d'animateur de talent qui a divertifié les téléspectateurs du Québec et de la France pendant plus de quinze ans avec son émission Surprise sur prise, sans jamais oublier de recommander de garder le sourire!

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houde-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 49, Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 42, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de changements climatiques;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail afin notamment de majorer certaines indemnités de décès et certaines amendes et d'alléger les modalités de paiement de la cotisation pour les employeurs.

**29 mai 2009**

---

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'entendre la Protectrice du citoyen concernant son rapport sur la gestion de la crise de la listériose.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 26, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 26 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 26 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route.

Après débat, le rapport est adopté.

---

À 12 h 27, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

**29 mai 2009**

---

La séance reprend à 14 h 59.

---

*Adoption du principe*

M. Bachand, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 52 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 2 juin 2009, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 54, Mme Houde-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 2 juin 2009, à 9 h 40.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**